

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été créée conformément aux exigences de la norme de communication des dangers de l'OSHA des États-Unis (29 CFR 1910.1200) et du SIMDUT 2015 du Canada, qui comprend la Loi sur les produits dangereux (LPD) modifiée et le Règlement sur les produits dangereux (HPR)

Émission Date : 14-Oct-2019

Révision Date : 14-Oct-2019

Révision Nombre 1

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit Huile hydraulique Enerpac HF Blue 150

Autres moyens d'identification

Code(s) de produit 159

Synonymes CM45885 HF104 (tambours), HF 102 (gallons twin packs), HF101 (gallons), 3KD75 (gallons), HF100 (quarts), 3KD76 (quarts)

Autres renseignements Fusionner l'ID de révision 3157

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Lubrifiant

Restrictions d'utilisation Aucune information disponible.

Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur

U.S. Lubricants, une division de U.S. Venture Inc.
425 Meilleure façon
Appleton, WI 54915
800-490-4900

Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence 800-490-4900
Chemtrec 1-800-424-9300 (Compte# 705487)

2. Identification des dangers

Classement

Non classé.

Éléments d'étiquette

Mentions de danger

Non classé.

Autres renseignements

Nocif pour la vie aquatique avec des effets durables. Nocif pour la vie aquatique.

3. Composition/information sur les ingrédients**La substance**

Sans objet.

Mélange**Synonymes**

CM45885 HF104 (tambours), HF 102 (gallons twin packs), HF101 (gallons), 3KD75 (gallons), HF100 (quarts), 3KD76 (quarts)

Nom chimique	N° CAS	Poids-%	Numéro de registre de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (numéro d'enregistrement HMIRA)	Date de dépôt de l'HMIRA et date d'octroi de l'exemption (s'il y a lieu)
Distillat de pétrole paraffinique lourd hydrotraité	64742-54-7	90-99	-	-
2,6-Di-tert-butylphénol	128-39-2	<1	-	-
Huile minérale*	-	<1	-	-
Distillats de pétrole, naphténique légers hydrotraités	64742-53-6	<1	-	-

Ajouts chimiques

* L'huile minérale contenue dans ce matériau peut être décrite par un ou plusieurs des numéros CAS suivants : 64742-54-7, 64742-65-0, 64742-55-8 et 64742-56-9.

4. Premiers secours**Description des mesures de premiers soins****L'inhalation**

Retirer à l'air frais.

Contact visuel

Rincer abondamment à l'eau, également sous les paupières. Consultez un médecin si des symptômes apparaissent.

Contact avec la peau

Lavez la peau à l'eau et au savon. Consultez un médecin si des symptômes apparaissent. Lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Ingestion

Si de grandes quantités de ce matériel sont avalées, appelez immédiatement un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, à la fois aigus et retardés

Symptômes Aucune n'est connue.

Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaires

Note aux médecins Traiter de façon symptomatique.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Agent extincteur approprié Produit chimique sec, CO2, pulvérisation d'eau ou mousse ordinaire.

Supports d'extinction inappropriés Jet de pulvérisation d'eau.

Dangers spécifiques découlant du produit chimique La décomposition thermique peut entraîner la libération de gaz et de vapeurs irritants.

Produits de combustion dangereux Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures non brûlés (fumée).

Données sur les explosions

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucune.

Sensibilité à la décharge statique Aucune.

Équipement de protection spécial pour les pompiers Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome et un équipement de branchement de lutte contre les incendies complet. Utilisez de l'équipement de protection individuelle.

6. Mesures de rejet accidentel**Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions personnelles Ne touchez pas les contenants endommagés ou le matériel déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Tenir les gens à l'écart et au vent du déversement ou de la fuite. Extrêmement glissant lorsqu'il est renversé. Utilisez de l'équipement de protection individuelle au besoin. Voir la section 8 pour de plus amples renseignements. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Refuser l'entrée au personnel non autorisé et non protégé.

Méthodes et matériel pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Digue bien en avance sur le déversement de liquide pour une élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Prendre avec du sable ou d'autres matériaux absorbants incombustibles et les placer dans des conteneurs pour une élimination ultérieure.

7. Manutention et entreposage**Précautions pour une manipulation sécuritaire**

Conseils sur la manipulation sécuritaire Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité industrielles. Assurer une ventilation adéquate. Utilisez de l'équipement de protection individuelle. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Évitez de respirer des vapeurs ou des brumes. Laver soigneusement après la manipulation. Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas lorsque vous utilisez ce produit.

Conditions d'entreposage sécuritaire, y compris toute incompatibilité

Conditions de stockage Gardez les contenants bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé.

8. Contrôles de l'exposition/protection personnelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Distillat de pétrole paraffinique lourd hydrotraité 64742-54-7	TWA : 5 mg/m ³ (fraction inhalable)	-	-
Huile minérale* -	TWA : 5 mg/m ³ (fraction inhalable)	PEL : 5 mg/m ³ (brume)	LÉR : 5 mg/m ³ (brume) STEL : 10 mg/m ³ (brouillard)
Distillats de pétrole, naphthénique légers hydrotraités 64742-53-6	TWA : 5 mg/m ³ (fraction inhalable)	PEL : 5 mg/m ³ (brume)	LÉR : 5 mg/m ³ (brume) STEL : 10 mg/m ³ (brouillard) LÉR : 350 mg/m ³ Limite maximale : 1 800 mg/m ³

Contrôles d'ingénierie appropriés

Contrôles d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage Lunettes de bascule.

Protection des mains Gants imperméables. Gants de protection.

Protection de la peau et du corps Portez des vêtements de protection appropriés.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans des conditions normales d'utilisation. Si les limites d'exposition sont dépassées ou s'il y a irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires.

Considérations générales en matière d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité industrielles. Laver soigneusement après la manipulation. Évitez de respirer des vapeurs ou des brumes. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Enlevez les vêtements contaminés et lavez-les avant de les réutiliser.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques de base

Apparence

État physique	Liquide
Couleur	Bleu
Odeur	Pétrole doux
Seuil d'odeur	Aucune information disponible

Biens immobiliers

	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Point d'ébullition / plage d'ébullition	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Point d'éclair	204.4 °C / 399.9 °F	
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Limite d'inflammabilité dans l'air		Aucun connu
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosifs	Aucune donnée disponible	
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosifs	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Densité relative	0,860 (7,11 lb/gal)	
Solubilité dans l'eau	Insoluble dans l'eau	
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Température d'auto-alignement	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Viscosité cinématique	30 - 34 cSt	@ 40 °C
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	Aucun connu

Autres renseignements

Propriétés explosives	Aucune information disponible.
Propriétés comburantes	Aucune information disponible.
Point d'adoucissement	Aucune information disponible
Poids moléculaire	Aucune information disponible
Teneur en COV (%)	Négligeable
Densité des liquides	Aucune information disponible
Masse volumique apparente	Aucune information disponible

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucun dans des conditions d'utilisation normales.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun dans le cadre d'un traitement normal.
Conditions à éviter	Extrêmes de température et d'ensoleillement direct.
Matériaux incompatibles	Agents oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux	Aucune n'est connue d'après les renseignements fournis.

11. Renseignements toxicologiques

Information sur les voies d'exposition probables

L'inhalation	On ne dispose pas de données d'essai spécifiques pour la substance ou le mélange.
Contact visuel	On ne dispose pas de données d'essai spécifiques pour la substance ou le mélange. Le contact avec les yeux peut causer une irritation.
Contact avec la peau	On ne dispose pas de données d'essai spécifiques pour la substance ou le mélange.
Ingestion	On ne dispose pas de données d'essai spécifiques pour la substance ou le mélange.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucune n'est connue.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de la toxicité

Aucune information disponible

Informations sur les composants

Nom chimique	DT1 par voie orale ⁵⁰	DT50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Distillat de pétrole paraffinique lourd hydrotraité	> 15 g/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Lapin)	
2,6-Di-tert-butylphénol	> 5000 mg/kg (Rat)	> 10 g/kg (Lapin)	
Distillats de pétrole, naphténique légers hydrotraités	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Lapin)	= 2180 mg/m ³ (Rat) 4 h

Effets retardés et immédiats ainsi que effets chroniques d'une exposition à court et à long terme

Corrosion/irritation de la peau Aucune information disponible.

Lésions oculaires graves/ irritation des yeux Aucune information disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucune information disponible.

Mutagénicité des cellules germinales Aucune information disponible.

Cancérogénicité La classification indiquée ci-dessous pour les distillats de pétrole dans ce produit se rapporte à ceux qui contiennent plus de 3% d'extrait de DMSO tel que mesuré par IP 346. Les distillats de pétrole dans ce produit ne répondent pas à ces critères pour être classés comme cancérogènes.

Le tableau ci-dessous indique si chaque organisme a inscrit un ingrédient comme cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Distillat de pétrole paraffinique lourd hydrotraité 64742-54-7	A2	Groupe 1	Connu	X
Huile minérale* -	A2	Groupe 1	Connu	X

Distillats de pétrole, naphthénique légers hydrotraités 64742-53-6	A2	Groupe 1	Connu	X
---	----	----------	-------	---

Légende**ACGIH (American Conference of Governmental Industrial Hygienists)**

A2 - Cancérogène soupçonné pour l'humain

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme

NTP (Programme national de toxicologie)

Cancérogène connu - Cancérogène connu

OSHA (Occupational Safety and Health Administration of the US Department of Labor)

X - Présent

Toxicité pour la reproduction	Aucune information disponible.
STOT - exposition unique	Aucune information disponible.
STOT - exposition répétée	Aucune information disponible.
Danger d'aspiration	D'après les données sur le niveau du produit, ce produit ne satisfait pas à l'exigence d'être classé comme danger d'aspiration. Cependant, ce produit contient un ingrédient qui peut provoquer une aspiration s'il est avalé.

12. Renseignements écologiques**Écotoxicité** Nocif pour la vie aquatique avec des effets durables.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés
Distillat de pétrole paraffinique lourd hydrotraité 64742-54-7	-	LC50: >5000mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss)	-	CE50: >1000mg/L (48h, Daphnia magna)
2,6-Di-tert-butylphénol 128-39-2	-	-	-	CE50 : =0,45 mg/L (48h, Daphnia magna)
Huile minérale* -	-	LC 50 : > 100 mg/L (4d, tête-de-boule)	-	CE 50 : > 10 000 mg/L (2d, Puce d'eau (Daphnia magna)) CE 50 : > 10 mg/L (21d, Puce d'eau (Daphnia magna)) CSEO : > 10 mg/L (21d, Puce d'eau (Daphnia magna))
Distillats de pétrole, naphthénique légers hydrotraités 64742-53-6	-	LC50: >5000mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss)	-	CE50: >1000mg/L (48h, Daphnia magna)

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.**Bioaccumulation** Il n'y a pas de données pour ce produit.**Mobilité dans le sol** Aucune information disponible.**Autres effets indésirables** Aucune information disponible.

13. Considérations relatives à l'aliénation

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés	Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la législation environnementale.
Emballages contaminés	Ne réutilisez pas les contenants vides.

14. Renseignements sur le transport

<u>Dot</u>	Non réglementé
<u>TMD</u>	Non réglementé
<u>MEX</u>	Non réglementé
<u>IATA</u>	Non réglementé
<u>IMDG</u>	Non réglementé

15. Renseignements réglementaires

Règlements et lois sur la sécurité, la santé et l'environnement propres à la substance ou au mélange

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Sans objet

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants sans objet

La Convention de Rotterdam sans objet

Inventaires internationaux

TSCA Contactez le fournisseur pour l'état de conformité des stocks.
DSL/NDSL Contactez le fournisseur pour l'état de conformité des stocks.

Légende :

TSCA - Inventaire de l'article 8(b) de la Toxic Substances Control Act des États-Unis
LIS/LE - Liste intérieure des substances du Canada/Liste extérieure

Réglementation fédérale des États-Unis

LEP 313

Article 313 du titre III de la Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient pas de produits chimiques assujettis aux exigences de déclaration de la Loi et du titre 40 de la partie 372 du Code of Federal Regulations.

SARA 311/312 Catégories de danger

Si ce produit répond aux critères de déclaration des niveaux EPCRA 311/312 au 40 CFR 370, reportez-vous à la section 2 de la présente FDS pour les classifications appropriées. En vertu de la réglementation modifiée au 40 CFR 370, les rapports de niveau II EPCRA 311/312 pour

l'année civile 2017 devront être conformes aux classifications de danger mises à jour.

CWA (Loi sur l'assainissement de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance réglementée en tant que polluants en vertu de la Loi sur l'assainissement de l'eau (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

CERCLA

Ce matériel, tel qu'il est fourni, ne contient aucune substance réglementée en tant que substances dangereuses en vertu de la Loi sur l'indemnisation et la responsabilité en matière d'intervention environnementale globale (CERCLA) (40 CFR 302) ou de la Loi sur les modifications et la réautorisation du Superfund (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences spécifiques en matière de rapports au niveau local, régional ou étatique concernant les rejets de ce matériel.

Réglementation des États-Unis

Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les produits chimiques suivants proposés dans la Proposition 65 :

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
Toluène - 108-88-3	Développement
Éthylbenzène - 100-41-4	Cancérogène

Règlement sur le droit à l'information des États américains

Réglementation des États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Le Massachusetts	Pennsylvanie
Distillats de pétrole, naphthénique légers hydrotraités 64742-53-6	-	X	-

Renseignements sur l'étiquette de l'EPA des États-Unis

Numéro d'homologation des pesticides Sans objet de l'EPA

16. Autres renseignements

<u>NFPA</u>	Dangers pour la santé	1	Inflammabilité	1	Instabilité	0	Propriétés physiques et chimiques	-
<u>SSR</u>	Dangers pour la santé	1	Inflammabilité	1	Dangers physiques	0	Protection personnelle	X

Légende des abréviations et des acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende Section 8 : CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation de la peau

Principales références bibliographiques et sources de données utilisées pour compiler la SDD

Base de données ChemView de l'Environmental Protection Agency des États-Unis
 Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)
 EPA (Environmental Protection Agency)
 Niveau(s) des lignes directrices pour l'exposition aiguë (AEGL(s))
 Environmental Protection Agency federal Insecticide, Fungicide, and Rodenticide Act des États-Unis

Agence de protection de l'environnement des États-Unis Produits chimiques à haut volume de production
Revue de recherche sur les aliments
Base de données sur les substances dangereuses
Base de données internationale uniforme d'information sur les produits chimiques (IUCLID)
Classification SGH du Japon
Système national australien de notification et d'évaluation des produits chimiques industriels (NICNAS)
NIOSH (Institut national pour la sécurité et la santé au travail)
ChemID Plus de la National Library of Medicine (NLM CIP)
Programme national de toxicologie (PFN)
Base de données sur la classification et l'information sur les produits chimiques (CCID) de la Nouvelle-Zélande
Publications de l'Organisation de coopération et de développement économiques Sur l'environnement, la santé et la sécurité
Programme de produits chimiques à production élevée de l'Organisation de coopération et de développement économiques
Ensemble de données sur l'examen préalable de l'Organisation de coopération et de développement économiques
RTECS (Registre des effets toxiques des substances chimiques)
Organisation mondiale de la santé

Date d'émission	14-oct-2019
Date de révision	14-oct-2019
Note de révision	Version initiale.

Clause de non-responsabilité

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont correctes au meilleur de nos connaissances, informations et croyances à la date de sa publication. Les renseignements donnés ne sont conçus qu'à titre indicatif pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et la libération sécuritaires et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une spécification de qualité. L'information se rapporte uniquement au matériel spécifique désigné et peut ne pas être valide pour ce matériel utilisé en combinaison avec tout autre matériel ou dans tout processus, sauf indication contraire dans le texte.

Fin de la fiche de données de sécurité